



COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à 19h00, le conseil, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur DE MEYER Bernard, Maire.

Présents : ARNOULD Michel, BURTIN Françoise, DE MEYER Bernard, DUJARDIN Stéphane, FAUQUEUX Anne Marie, FLATRES Pascal, GOURDIN Allison, HAMIEAU Maud, METAYER Jean Maurice, POHU Gérard, SILLE David, TAISNE Dominique.

Absents : LUBERDA Sandrine, SALIGOT Roger.
Pouvoir de HENNION Éric à METAYER Jean Maurice.

Secrétaire de séance : HAMIEAU Maud.

Date de convocation et d'affichage : 26/06/2017

Approbation du compte rendu précédent.

N° 2017DELIB0031 : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par le Maire, Monsieur DE MEYER Bernard, les deux conseillers municipaux les plus âgés, Messieurs METAYER Jean Maurice et ARNOULD Michel, et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, Mesdames GOURDIN Allison et HAMIEAU Maud, présents à l'ouverture du scrutin.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin, il sera procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection à lieu à la majorité relative.

Le maire a indiqué que conformément aux articles L.284 et L.286 du code électoral, le conseil municipal devait élire trois délégués et trois suppléants.

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés.

Le nombre de votants est de 13, aucun suffrage n'a été déclaré nul, et aucun vote blanc n'a été constaté. Le nombre de suffrages exprimés est donc de 13.

Sont désignés délégués à la majorité absolue :

- METAYER Jean Maurice : 13 suffrages obtenus
- HENNION Eric : 13 suffrages obtenus
- DE MEYER Bernard : 13 suffrages obtenus

Sont désignés délégués suppléants à la majorité absolue :

- TAISNE Dominique : 13 suffrages obtenus
- SILLE David : 13 suffrages obtenus
- GOURDIN Allison : 13 suffrages obtenus

L'ensemble des délégués et délégués suppléants ont déclaré accepter le mandat

N° 2017DELIB0032 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 (13 voix pour)

Monsieur le Maire propose les ajustements budgétaires suivants en **section d'investissement** :

- D-020 : Dépenses Imprévues - 2 400.00 €
- D-21-2135 : Installation générale, agencement
Aménagement des constructions + 1 200.00 €
- D-21-2152 : Installation de voirie + 1 200.00 €

Le Conseil Municipal valide, à l'**unanimité**, la décision budgétaire modificative n°1 telle que proposée ci-dessus.

INFORMATIONS DIVERSES



Le Maire,

Bernard DE MEYER.